

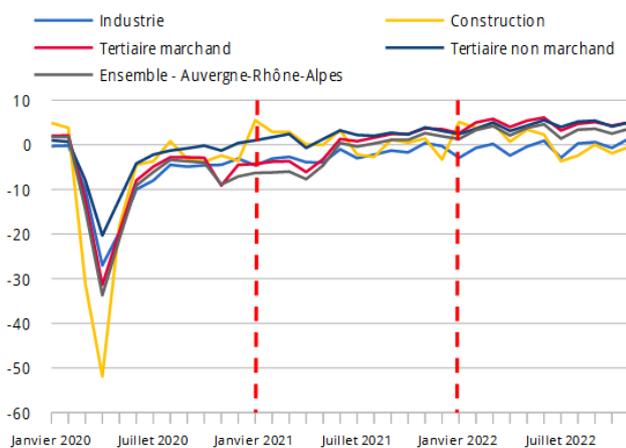
L'emploi maintient le cap au troisième trimestre

Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes • n° 35 • Janvier 2023

Le 3^e trimestre 2022 reste marqué par un contexte national d'incertitudes, avec un maintien des prix de l'énergie à un niveau élevé (malgré leur ralentissement à l'été) et la mise en place de mesures destinées à limiter leur effet pour les ménages. En Auvergne-Rhône-Alpes, le volume d'heures rémunérées par les entreprises se situe au-dessus de son niveau d'avant-crise sanitaire. L'emploi salarié poursuit une croissance régulière avec près de 14 000 emplois supplémentaires. L'intérim est également en hausse, mais avec de fortes disparités entre les départements. Dans le tertiaire marchand, mais également dans l'industrie, le nombre d'emplois progresse. Depuis un an, le taux de chômage est stable et se situe à un niveau très bas. Le nombre de permis de construire accordés est à la hausse, principalement en Haute-Savoie, dans le Rhône et l'Isère. Pour autant, les mises en chantier sont fortement en recul. La clientèle résidant en France est à l'origine de la forte reprise du tourisme cet été.

Au 3^e trimestre 2022, l'activité économique de la région, estimée avec le nombre d'heures rémunérées, se positionne à nouveau au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire. Le volume d'heures rémunérées par les entreprises est 3,6 % plus élevé en septembre 2022 qu'au même mois de 2019, + 3,4 % en août et + 1,4 % en juillet. Au niveau national, cette différence est un peu plus marquée, avec + 3,8 % en septembre, + 3,6 % en août et + 1,7 % en juillet.

► 1. Écart des heures rémunérées par secteur par rapport au même mois de l'année 2019



Note : la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture chaque mois de janvier. Cette rupture est signalée par les traits verticaux pointillés. **Source :** DSN, traitements provisoires Insee.

La hausse dans le tertiaire marchand est vigoureuse, comparée à son niveau d'avant-crise avec + 5,1 % en septembre, + 4,7 % en août et + 3,7 % en juillet. Pour le tertiaire non marchand, l'activité est aussi dans le vert, avec une hausse de 5,4 % en septembre par rapport au même mois de 2019, + 5,2 % en août et + 4,0 % en juillet. Dans la construction, l'activité retrouve son niveau d'avant-

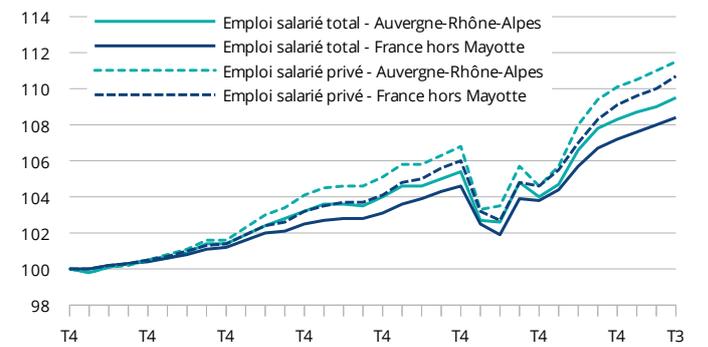
crise uniquement en septembre, tandis qu'en juillet l'activité est en recul de 3,7 % et de 2,4 % en août. L'industrie ne dépasse son niveau d'avant-crise qu'à partir d'août avec + 0,3 % par rapport à 2019, et encore mieux en septembre avec + 0,6 %. Seul mois à rester inférieur à son niveau d'avant-crise, juillet est en recul de 2,9 % ► **figure 1**.

L'emploi salarié poursuit sa hausse

Fin septembre 2022, près de 3 220 000 salariés travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes. La région compte 13 900 emplois salariés supplémentaires par rapport au trimestre précédent, soit une hausse de 0,4 % ► **figure 2**. Le secteur privé croît de 0,5 %, le secteur public de 0,3 %. Ce trimestre complète une année de croissance de l'emploi, à un rythme très régulier, proche de 0,4 % chaque trimestre. Cette situation est très similaire à celle de l'ensemble du pays, qui connaît une croissance et une régularité analogues.

► 2. Évolution de l'emploi salarié

Indice base 100 au 4^e trimestre 2014



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le taux régional est légèrement supérieur au rythme trimestriel moyen constaté de 2015 à 2019 (+ 0,3 % par trimestre). Les contrats d'alternance contribuent de façon importante au dynamisme de l'emploi national et régional ce trimestre. Par rapport au trimestre précédent, la croissance de l'emploi affiche les plus fortes hausses en Haute-Savoie (+ 0,7 %), dans le Rhône (+ 0,6 %), et en Isère (+ 0,5 %). Ces trois départements représentent plus des trois quarts des emplois supplémentaires. Le Rhône, avec 960 000 salariés, en concentre à lui seul 30 % et contribue à plus de 42 % à la croissance régionale tant trimestrielle qu'annuelle.

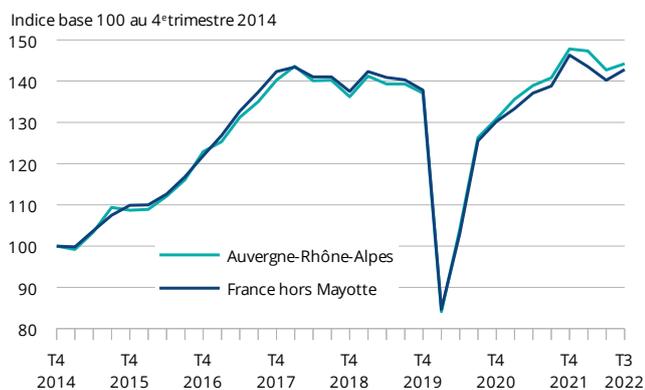
Rebond de l'intérim

Au 3^e trimestre 2022, la région compte 1 200 emplois intérimaires supplémentaires par rapport au trimestre précédent (+ 1,1 %)

► **figure 3**, et repart ainsi à la hausse après deux trimestres de baisse. L'Ardèche enregistre la progression la plus importante, avec + 6,5 % en trois mois, suivie par l'Ain et le Puy-de-Dôme (respectivement + 3,0 % et + 2,0 %). À l'inverse, l'intérim est en baisse dans cinq départements, notamment dans le Cantal (- 3,9 %).

Sur un an, le secteur de l'intérim gagne 2 700 salariés et augmente donc de 2,4 %. Cette hausse touche plus fortement l'Ardèche (+ 8,8 %) et l'Allier (+ 8,0 %), puis la Haute-Loire (+ 5,5 %) et l'Ain (+ 4,9 %). Seuls trois départements enregistrent un repli, avec notamment - 3,9 % dans la Loire.

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi industriel continue de croître

Au 3^e trimestre, l'emploi industriel régional augmente pour le septième trimestre consécutif, avec une hausse de plus de 2 800 emplois, et atteint quasiment la barre des 500 000 salariés. La croissance se situe à un niveau équivalent à celui du pays (+ 0,6 %) ► **figure 4**. Le secteur de la fabrication d'équipement électrique et électronique et de machines progresse le plus ce trimestre, avec une augmentation des effectifs de 1,3 % et une contribution à la progression de l'emploi industriel de près de 40 %. L'agroalimentaire continue de marquer le pas ce trimestre (- 0,1 %) après une stagnation au 2^e trimestre.

Sur un an, l'emploi industriel augmente de 1,6 % (7 800 salariés supplémentaires) contre 1,2 % pour l'ensemble du pays. Le secteur de l'équipement électrique et électronique a également la progression la plus importante sur l'année avec une croissance de 2,3 %, tout comme au niveau national, mais avec une hausse moins marquée (+ 1,5 %). Le secteur des autres produits industriels, qui représente plus de la moitié des emplois industriels de la région (53 %, soit plus de neuf points au-dessus du national) contribue pour moitié à la progression dans l'industrie régionale sur l'année.

L'emploi industriel s'accroît dans tous les départements de la région au 3^e trimestre 2022, à l'exception du Cantal qui subit une légère baisse de 0,3 %. Quatre départements, l'Isère, le Rhône, la Haute-Savoie et l'Allier, ont une croissance supérieure à 0,5 %. Les deux départements ayant la population salariée industrielle la plus importante, le Rhône et l'Isère, sont aussi ceux qui ont la

croissance la plus forte ce trimestre (+ 0,8 %). Leur contribution à la croissance de l'emploi industriel s'élève à près de 59 %. Enfin, la croissance annuelle de l'emploi industriel est supérieure à 2 % pour la moitié des départements. Cette évolution est portée par trois départements, le Rhône, l'Isère et la Drôme, qui contribuent à eux trois à plus de 70 % de la croissance annuelle de l'emploi.

► 4. Emploi salarié par secteur

Secteur d'activité	Effectif au 3 ^e trimestre 2022	Évolution par rapport au 2 ^e trimestre 2022		Évolution par rapport au 3 ^e trimestre 2021
		En effectif	En %	
Agriculture	24 500	- 700	- 2,9	- 5,9
Industrie	499 900	+ 2 800	+ 0,6	+ 1,6
Construction	199 700	+ 300	+ 0,2	+ 0,5
Tertiaire marchand hors intérim	1 405 600	+ 8 600	+ 0,6	+ 2,7
Intérim	114 500	+ 1 200	+ 1,1	+ 2,4
Tertiaire non marchand	973 800	+ 1 700	+ 0,2	+ 0,3
Ensemble	3 218 000	+ 13 900	+ 0,4	+ 1,6

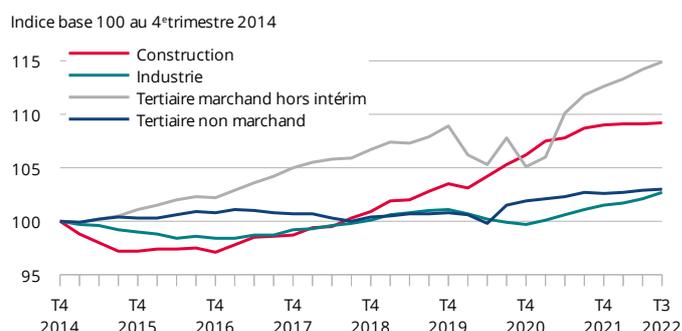
Note : données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs. **Champ** : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le tertiaire marchand : une dynamique confirmée

Le tertiaire marchand continue sa croissance à un rythme quasi égal à celui des deux précédents trimestres (+ 0,6 %), une cadence comparable à celle de la France entière, sur ce trimestre comme sur les quatre derniers ► **figure 5**. Le secteur de l'informatique et de la communication poursuit sa progression comme au trimestre précédent avec 1,7 % de hausse d'effectifs salariés : ce secteur du tertiaire a la croissance la plus forte, au niveau régional comme au niveau national. Il n'était devancé dans la région, au 2^e trimestre, que par l'hébergement et la restauration dont la progression est bien plus faible ce trimestre (+ 0,4 %). Les autres activités de service se montrent également dynamiques avec une hausse de 1,4 %, soit 0,3 point au-dessus du national.

► 5. Évolution de l'emploi salarié par secteur



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur une année, c'est également le secteur de l'informatique et de la communication qui progresse le plus avec une croissance de 6,2 %, suivi par l'hébergement et la restauration (+ 5,8 %), ainsi que les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 3,6 %). Ces trois secteurs évoluent à un rythme comparable au national (respectivement + 5,9 %, + 5,9 % et + 3,9 %).

Les évolutions départementales sont contrastées. Si, dans certains départements parmi les moins peuplés de la région (Haute-Loire, Cantal et Allier), l'emploi dans le tertiaire régresse légèrement, les départements les plus peuplés enregistrent tous une hausse significative. Le Rhône se distingue particulièrement avec une augmentation de plus de 1 %, équivalent à 5 000 emplois supplémentaires, soit près de 60 % de la variation totale du nombre d'emplois du tertiaire dans la région.

Faible croissance dans la construction

Après une stabilité au 2^e trimestre, l'emploi dans la construction croît faiblement au 3^e trimestre (+ 0,2 % soit 300 emplois, au même rythme qu'au niveau national).

Cette faible variation se retrouve au niveau départemental, où l'ensemble des départements affichent une évolution (positive ou négative) de leurs effectifs salariés inférieure à cent salariés.

En un an, la croissance est faible (+ 0,5 %) et contrastée entre départements : l'Ardèche et le Puy-de-Dôme enregistrent une progression supérieure à 3 %, la Loire, la Haute-Loire et l'Allier une hausse comprise entre 1,5 % et 3 %, alors que le Cantal et la Drôme subissent une baisse de plus de 2 %. L'emploi, dans le secteur du bâtiment, stagne dans les autres départements.

Avertissement sur le marché du travail :

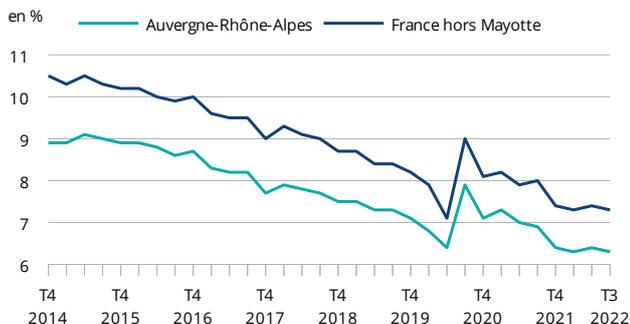
L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister.

Le taux de chômage presque stable

Au 3^e trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,1 point dans la région et s'établit à 6,3 % de la population active ► [figure 6](#). Il reste à un niveau bas, équivalent à celui précédent la crise de 2008 et inférieur de 0,8 point à son niveau d'avant-crise sanitaire. Il est quasi stable depuis le 4^e trimestre 2021.

Même si le taux de chômage augmente légèrement dans le Cantal (+ 0,1 point), il reste le plus faible de la région. Il diminue de 0,2 point dans la Drôme et le Rhône, et de 0,1 point en Isère, Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Haute-Savoie. Il se maintient dans les autres départements. L'Ardèche affiche le taux de chômage le plus élevé (8,2 %), suivie par la Drôme et l'Allier (7,8 %).

► 6. Taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

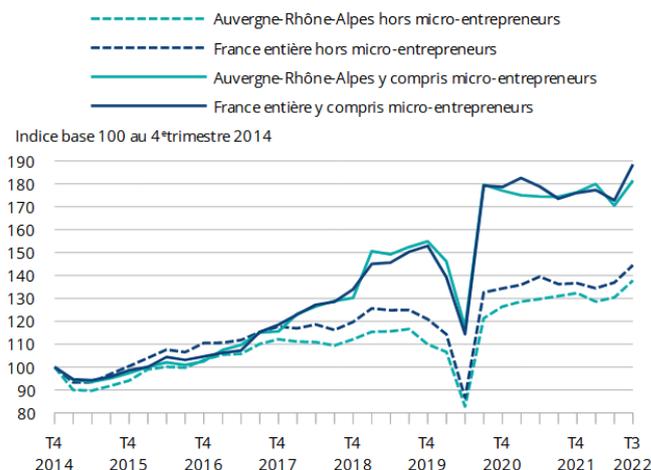
Les créations d'entreprises repartent à la hausse et atteignent des records

Au 3^e trimestre 2022, 32 000 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce seuil n'avait encore jamais été atteint au cours des dix dernières années en un seul trimestre. Après une baisse au 2^e trimestre, le nombre de nouvelles entreprises repart à la hausse (+ 6,5 %). Cette augmentation est cependant de 2,6 points inférieure à celle du niveau national.

Dans l'industrie, 2 400 créations sont enregistrées, ce qui représente une hausse record de 32 %, et placent la région dix points au-dessus du niveau national. La progression est de 6 % dans la construction, avec une croissance trois fois plus importante qu'au niveau France, et de 13 % dans le commerce (+ 4,5 points au-dessus du national). En revanche, la hausse est modérée dans les services (+ 1,7 %), même si on comptabilise 19 000 créations. Ce

modeste résultat, près de six fois moins important que celui du pays (+ 9,6 %), expliquent la plus faible croissance du nombre de créations tous secteurs confondus dans la région.

► 7. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

La majorité des créations se font sous le régime du micro-entrepreneuriat. La hausse des créations sous ce statut est moins forte dans la région (+ 7 %) que dans le pays (+ 11,5 %) ► [figure 7](#). Cependant, ce sont près de 20 000 nouvelles entreprises de micro-entrepreneurs qui ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes durant le 3^e trimestre. Dans le commerce, avec 4 700 nouvelles entités, soit une augmentation de 21 % des créations, la région surpasse l'évolution nationale de 7,5 points.

Tous secteurs confondus et hors micro-entrepreneurs, on relève plus de 12 400 entreprises nouvellement créées en Auvergne-Rhône-Alpes. L'augmentation au niveau régional et celle au niveau national sont quasiment équivalentes à près de 6 %. Hors micro-entrepreneurs, dans l'industrie, on enregistre un accroissement spectaculaire de 56 % du nombre de créations avec 1 300 nouvelles unités, avec un différentiel de dix points avec le niveau national. Par contre, dans les services, le nombre de nouvelles entreprises hors micro-entreprises stagne pratiquement à 6 500 unités (+ 0,6 %), alors qu'il progresse de manière significative au niveau national avec plus de 3 % d'augmentation.

En Auvergne-Rhône-Alpes, entre octobre 2021 et septembre 2022, 4 300 entreprises ont cessé leur activité. Les défaillances, après avoir atteint un point bas dans un contexte de mesures de soutien aux entreprises proposées au cœur de la crise sanitaire, repartent à la hausse de manière continue depuis fin 2021.

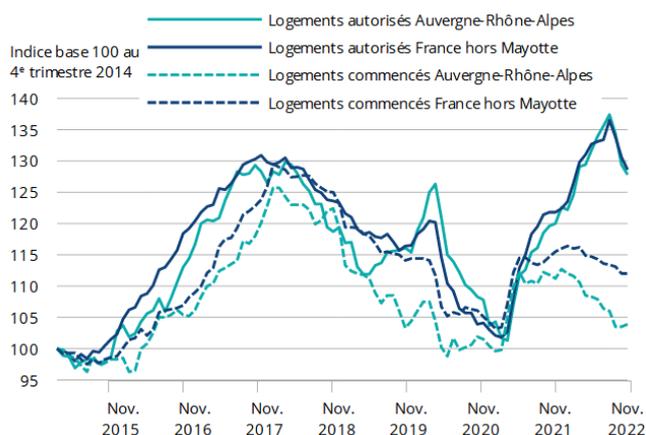
Avertissement sur les créations d'entreprises :

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la documentation sur le [sujet](#).

Construction de logements neufs : hausse des autorisations mais ralentissement des mises en chantier

En Auvergne-Rhône-Alpes, 72 500 permis de construire ont été accordés au cours des douze derniers mois (d'octobre 2021 à septembre 2022), pour la création de logements neufs. La Haute-Savoie, l'Isère et le Rhône concentrent la moitié de ces autorisations. Comparé au cumul annuel précédent, le volume régional autorisé augmente de 13,3 % ► [figure 8](#). La progression est plus forte qu'à l'échelle nationale (+ 10,2 %). Si tous les départements contribuent à cette évolution, la Savoie, la Haute-Savoie et l'Allier dépassent la barre des + 20 % et l'Ain s'en approche. Les hausses les plus faibles, inférieures à 1 %, se trouvent dans le Puy-de-Dôme et le Cantal.

► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, [Sit@del2](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121840).

Cette hausse des autorisations ne s'est pas encore totalement répercutée sur les chantiers. Au cours de la même période, 49 900 logements ont été mis en chantier sur le territoire régional. À l'inverse du nombre de permis de construire délivrés, les mises en chantier diminuent de 7,8 % sur un an, plus fortement qu'au niveau national (-0,6 %). Les replis les plus marqués, proches de -20 %, sont enregistrés en Haute-Savoie et dans le Rhône, freinant la croissance régionale compte tenu du poids de ces départements (près d'une mise en chantier sur cinq). Les plus fortes hausses se trouvent dans l'Allier (+34,9 %) et en Haute-Loire (+27,7 %). Le Cantal présente également une croissance à deux chiffres, alors qu'en Ardèche, dans le Puy-de-Dôme et dans la Drôme, la hausse varie entre 3 et 8 %. Le nombre de mises en chantier est stable en Savoie et en légère baisse dans l'Ain, la Loire et l'Isère.

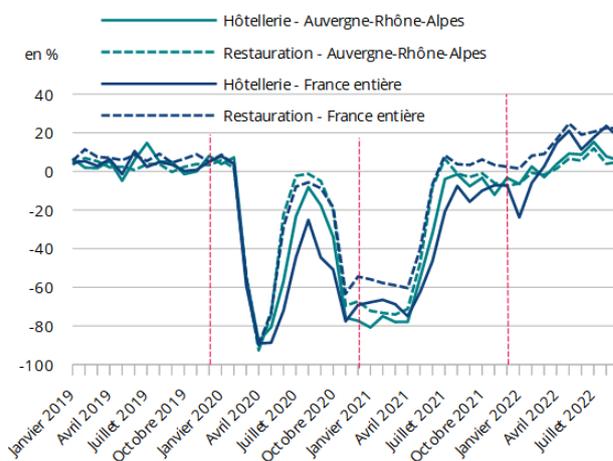
Le tourisme : un été de forte reprise

La saison estivale 2022 (d'avril à septembre) est marquée par une forte reprise. Les hôtels et les campings de la région ont accueilli 26,0 millions de nuitées. La fréquentation touristique dépasse de 6,0 % le niveau d'avant-crise (2019) sur l'ensemble de la saison et au cœur de l'été, entre juillet et septembre. Le retour de la clientèle résidant en France, en hausse de 8,0 % sur le trimestre, est à l'origine de cette progression. L'hôtellerie de plein-air reste le premier mode d'hébergement touristique dans la région. Le

nombre de nuitées enregistrées y dépasse le niveau déjà élevé de 2019, de +10,1 % sur la saison et de +7,2 % au cœur de l'été.

Au cours du trimestre, le nombre d'heures rémunérées dans les secteurs touristiques dépasse de 6,2 % le niveau d'avant-crise, en lien avec cette forte reprise. La hausse est plus marquée dans la restauration (+7,7 %) que dans l'hébergement (+2,6 %). Dans l'ensemble de ces activités, l'emploi est plus dynamique en juillet, plus encore dans la restauration (+9,9 %), le niveau fléchit légèrement en août puis atteint 3,5 % en septembre.

► 9. Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration



Note : pour l'année 2019, l'évolution est calculée par rapport au même mois que l'année précédente. À partir de janvier 2020, l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture de série chaque mois de janvier. La rupture est signalée par les traits verticaux pointillés.

Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : DGFiP, Insee.

Le chiffre d'affaires généré par ces secteurs, au 3^e trimestre dans la région, est plus élevé en 2022 qu'en 2019, et légèrement supérieur dans l'hôtellerie. La hausse la plus forte se produit en juillet ; les chiffres d'affaires dépassent alors les niveaux d'avant-crise de 11,9 % dans la restauration et de 15,2 % dans l'hôtellerie ► **figure 9**. La croissance est plus modérée les deux mois suivants, variant entre +3,9 % et +7,8 %, alors qu'elle reste soutenue et plus forte à l'échelle nationale, atteignant 23,5 % en août dans l'hôtellerie. ●

Patricia Antoine, Megan Courthial, Pierre-Pascal Housez, Philippe Lagarde (Insee)

► Contexte national - En France, ralentissement en cours

Le PIB français a ralenti au troisième trimestre 2022 (+0,2 % après +0,5 %). L'activité dans les services n'a en effet plus bénéficié des effets de rattrapage ayant porté son rebond au trimestre précédent, tandis que dans l'industrie, la production d'électricité a continué de baisser. L'emploi a néanmoins conservé son dynamisme du premier semestre, porté par l'essor de l'apprentissage. Malgré les mesures de soutien au revenu des ménages, leur consommation est demeurée atone, dans un contexte où l'inflation est restée au second semestre 2022 autour de 6 % sur un an. En fin d'année, les difficultés persistantes du parc nucléaire, l'effet ponctuel des grèves dans les raffineries et la hausse des coûts de production dans certains secteurs écono-intensifs pourraient conduire à un léger fléchissement de l'activité française.

► Pour en savoir plus

- « Dans une conjoncture incertaine, l'activité et l'emploi font front », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 34, octobre 2022
- « Refroidissement », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2022
- « Au troisième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente dans presque toutes les régions », *Insee Informations rapides* n° 13, janvier 2023
- Tableau de bord de la conjoncture : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121840>

► Contexte international - L'économie mondiale en ralentissement

Au troisième trimestre 2022, l'activité économique a ralenti dans la plupart des pays européens et s'est même contractée au Royaume-Uni. Le rebond ponctuel de l'activité en Chine et aux États-Unis masque quant à lui une dynamique plus générale de ralentissement économique depuis plusieurs trimestres. Les économies occidentales demeurent confrontées à des niveaux d'inflation élevés, toutefois en repli fin 2022 suite au recul des prix de marché de l'énergie depuis l'été. Les difficultés de production dans certains secteurs, en lien avec les prix énergétiques, l'augmentation du coût du crédit sous l'effet des resserrements monétaires et le manque de dynamisme de la demande mondiale pourraient contraindre l'activité économique début 2023.

